

Suite au dernier congrès de Solidaires 37, une Assemblée Générale des adhérent-es sur la situation générale a été décidée pour le 4 février prochain, lors du CDI du 14 décembre 2015.

Outre le problème posé par SUD Education sur l'Etat d'urgence, notamment sur notre communication à ce sujet, il y a également la Motion Laïcité qui a été adoptée à ce congrès.

Ces deux éléments méritent d'être articulés.

Le CDI précise que les contributions pour l'Assemblée générale devront être envoyées mi-janvier.

Je propose la contribution suivante, afin qu'elle puisse être éventuellement amendée puis portée par le Syndicat SUD santé sociaux 37.

Contribution pour l'Assemblée générale de Solidaires 37 du 4 février 2016

- ✓ *Comme ça a été rappelé au congrès Solidaires 37, la lutte de classe reste le sujet central par quoi s'organisent notre compréhension et notre action syndicale.*

Partant, l'Etat d'urgence et la révision constitutionnelle voulue par Hollande, c'est l'amorce d'un Patriot Act à la française et pour dire les choses plus clairement, c'est le bon plaisir des gouvernants au service de la bourgeoisie, contre la volonté d'émancipation des classes sociales dominées.

- ✓ *Deux éléments peuvent être mis en évidence :*

- 1) *Il faut d'abord insister sur cette trouvaille de ce nouveau plan d'urgence qui consiste à sanctionner quiconque, alors même qu'il n'a commis aucun délit (réprimé par la loi pénale), en l'assignant à résidence tant « il existe des raisons sérieuses de penser que son comportement constitue une menace pour la sécurité et l'ordre public. »*

On croit rêver.

Et pourtant l'Etat d'urgence a déjà été utilisé, et à chaque fois pour affirmer une politique coloniale ou néo coloniale.

En 1955, à sa création, le pouvoir voulait faire face à ce qu'il appelait « les événements d'Algérie ».

En 1984, c'était contre les Kanaks que Fabius l'a utilisé.

En 2005, il a été adopté contre les émeutiers des quartiers populaires issus de la colonisation.

Aujourd'hui encore, les étrangers, les migrants, les jeunes des quartiers populaires sont les principales victimes de cet Etat d'urgence, même si on a bien vu que dans le contexte des mobilisations autour de la COP 21, la lutte contre le terrorisme a été détournée par l'interdiction de rassemblements et manifestations, les perquisitions et les assignations à domicile visant des militants.

On a vu que dès les premiers jours d'application de ce dispositif, les préfets et la police ont usé immodérément de leurs nouveaux pouvoirs.

Plusieurs milliers de perquisitions de domiciles, de restaurants, de mosquées, des centaines d'assignations à résidence, tout cela au nom du principe de précaution et du fantasme de l'efficacité.

2) *Il faut parler de l'autre point qui pourrait figurer dans la révision constitutionnelle, qui concerne la déchéance de nationalité, la fin du droit du sol.*

La déchéance de nationalité pourrait être étendue aux personnes nées françaises, et non plus à celles qui ont acquis la nationalité (prévue par les articles 23-7 et 25 du code civil pour les binationaux).

Enfin, ce que le FN a rêvé, un président socialiste l'a fait.

C'est dire que suivant une bonne partie de la droite, le gouvernement PS a lui aussi succombé au délire islamophobe de l'extrême droite.

✓ *C'est pourquoi Solidaires doit dénoncer vivement et publiquement les politiques néocoloniales menées sur le territoire français et au-delà.*

De la même manière, Solidaires doit dénoncer l'hostilité non fondée et la peur envers l'islam, les conséquences de cette hostilité en termes de discrimination, préjugés et traitement inégal dont sont victimes les musulmans.